

Mouvement ouvrier

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **28 (1936)**

Heft 12

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de moins de 100 km. représente une proportion plus élevée sur l'ensemble des transports. C'est précisément ce qui complique à un tel point la situation des chemins de fer en Suisse.

Mouvement ouvrier.

METALLURGISTES ET HORLOGERS. Quelques ouvriers de la Fabrique Dornier S. A., Altenrhein, furent lock-outés parce qu'ils ont élevé une protestation contre un système de travail à l'accord. Tous les ouvriers se solidariserent avec cette protestation en cessant le travail le 10 novembre. Le conflit se termina par la victoire des ouvriers. Le système contesté de salaire de base fut remplacé par un autre fondé sur la durée du travail. Le travail reprit le 27 novembre.

Les ouvriers des entreprises de *bijouterie et de boîtes de montres* de Genève, au nombre de 300, se sont mis en grève le 14 novembre, parce que les patrons refusaient de conclure un contrat collectif avec la fédération des ouvriers sur métaux et horlogers. Il fut possible de mettre fin au conflit après quelques jours de grève ensuite de l'intervention de l'Office de conciliation. Les ouvriers ont obtenu un contrat collectif et des augmentations de salaires.

En revanche, la grève des ouvriers de la *Manufacture genevoise de boîtes de montres*, commencée le 16 novembre, n'est pas encore terminée. Les ouvriers revendiquent également la conclusion d'un contrat collectif. Une première question, relative au paiement de salaires arriérés a été réglée devant l'Office de conciliation. La manufacture de boîtes de montres s'étant déclarée d'accord de payer sans réserves les salaires dûs. La grève continue pour l'obtention du contrat collectif.

FEDERATION DU TEXTILE. Les tisserands de la fabrique de bas SILVA S. A., à Lichtensteig s'étaient mis en grève le 13 juillet dernier pour se défendre contre les vexations continuelles de la direction. La fabrique engagea quelques briseurs de grève. La fédération des ouvriers du textile entreprit avec succès le boycottage de la fabrique en obtenant l'appui des principaux clients de l'entreprise. Le conflit vient enfin de se terminer par une entente après plusieurs échecs, devant l'Office de conciliation. La lutte a fait du tort aux deux parties. Elle s'est terminée par la reconnaissance sans restriction de l'organisation syndicale.

Bibliographie.

L'Organisation internationale du travail. 54 pages. 50 ct. suisses. Genève 1936.

Excellente petite brochure illustrée qui donne une impression succincte mais complète de l'œuvre de Genève. Très recommandée pour la propagande.

L'Organisation internationale du travail. Ce qu'elle est, ce qu'elle fait. 179 pages. Genève 1936.

C'est sans doute l'ouvrage le plus clair, le plus complet qui ait été écrit sur l'œuvre du Bureau international du travail, sur ses origines et sa constitution, de même sur tout ce qui a été accompli durant les 15 premières années de sa fructueuse activité. Lire cet ouvrage si élégamment écrit est un plaisir et c'est obtenir en même temps une vue d'ensemble aussi complète que possible. Ce petit livre devrait être répandu dans toutes les écoles secondaires et techniques, du moins remis à tous les étudiants de l'enseignement supérieur et aux maîtres de l'enseignement secondaire.